

quarts des habitants-es de la réserve vivent sous le seuil de la pauvreté. Si l'emploi y est rare en toute saison, l'hiver, le taux de chômage dépasse allègrement les 80%!

«L'emploi est notre problème principal, confirme Louis-Michel Dugué, le directeur général du Conseil de bande. À peine 15% de la population travaille à plein temps. Les autres doivent se contenter du BS ou du chômage.» Une situation d'autant plus explosive qu'Opitciwan, comme presque toutes les communautés autochtones du pays, connaît une véritable explosion démographique. Le taux de natalité y atteint au moins le double de la moyenne québécoise, et la population, très jeune, s'entasse dans des maisonnettes exiguës. «Ça nous prendrait 300 maisons pour dire que tout le monde est bien logé», ajoute Louis-Michel Dugué.

Un problème insoluble, du moins tant que perdurera la vieille Loi fédérale sur les Indiens, qui confine ces derniers-ères à un statut de tutelle légale. Aucune institution financière n'accepte de prêter à un-e Indien-ne vivant dans une réserve car, en vertu de la Loi, ses biens y sont insaisissables. Les maisons appartiennent donc au Conseil de bande, qui se charge de percevoir le loyer, un exercice plutôt laborieux dans une petite communauté comme Opitciwan. «Le Conseil ne reçoit que la moitié des loyers, admet le directeur général. Plusieurs disent que ça fait 20 ans qu'ils ne paient pas de loyer. On peut les comprendre, car ils n'ont pas d'argent. Mais il faut quand même que ça change.»

Plus facile à dire qu'à faire, toutefois. Car des «solutions» communes dans le monde des Blancs,

comme la saisie d'une maison et l'expulsion de ses habitants-es par exemple, sont impensables dans cette communauté «tricotée serrée», où tout le monde se connaît. «Pas question d'expulser un mauvais payeur, confirme le dg. On se voit le soir autour de la patinoire et ça ferait de la chicane.»

Simon Awashish, l'ex-chef du village, pense qu'il faut d'abord briser la dépendance économique. «La plupart de l'argent qui entre dans la réserve vient des gouvernements, dit-il. Nos jeunes sont de plus en plus nombreux et doivent travailler. C'est la seule solution.»

Simon Awashish est à l'origine du projet de construction d'une scierie, qui pourrait créer jusqu'à 114 emplois. Le Conseil de bande s'est entendu avec la compagnie Donohue et avec Hydro-Québec, qui a accepté d'installer des génératrices supplémentaires afin d'assurer à la nouvelle scierie l'énergie électrique nécessaire.

L'entente de partenariat conclue avec la Donohue, qui porte sur un volume de 120 000 mètres cubes de bois par an, est originale. La compagnie a en effet accepté de tenir compte des habitudes séculaires de chasse et pêche des Atikameks à certains moments de l'année. «Au printemps et à l'automne, nos gens s'en vont pour quelques semaines dans les bois, explique le coordonnateur du projet. Donohue va en tenir compte dans sa planification. La compagnie va respecter notre culture et nos habitudes. C'est un premier pas important.»

Le projet, discuté notamment lors du dernier sommet socio-économique organisé par Québec, doit être annoncé d'ici quelques semaines. La scierie appartiendra majoritairement au Conseil de bande. «On pense être capables d'ouvrir la scierie dès l'automne, dit Rémi Clary, du Conseil de la nation Atikamekw à La Tuque. Les relations sont bonnes avec la Donohue, on sent que la compagnie nous respecte, ajoute-t-il, enthousiaste. Et ça va créer de l'emploi. C'est très important pour toute la communauté.»



La Donohue a accepté de tenir compte des habitudes séculaires de chasse et pêche des Atikameks à certains moments de l'année.



Les maisons appartiennent au Conseil de bande, qui se charge de percevoir le loyer, un exercice plutôt laborieux dans une petite communauté comme Opitciwan.